

INFO - DÉMONSTRATION DU DÉFIBRILLATEUR

Durée : 20 minutes - Jusqu'à 10 personnes



Si vous souhaitez nous faire part d'un déficit sensoriel ou moteur, contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensations disponibles.



Tarif : Nous consulter

DESCRIPTIF :

Vous venez de faire l'acquisition d'un défibrillateur, une démonstration vous est proposée par notre technicien. La démonstration s'adresse à l'ensemble des personnes susceptibles d'avoir à utiliser un défibrillateur sur le site.

PRÉ-REQUIS :

Aucun pré-requis n'est nécessaire.

Toutefois, il est recommandé d'avoir une bonne compréhension de la langue française.

DURÉE :

20 minutes.

EFFECTIF :

Groupe jusqu'à 10 personnes maximum.

CONTENU INDICATIF :

- Le cadre réglementaire lié à la mise en place et à l'utilisation d'un défibrillateur.
- Les signes d'un arrêt cardiaque et les différentes étapes de la chaîne de survie.
- Le matériel et les accessoires de votre défibrillateur.
- L'utilisation de l'appareil et l'énumération des spécificités du fonctionnement du produit.
- Les actions à réaliser suite à une utilisation ou une panne du défibrillateur.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- APPRENTISSAGE : Exposés, démonstration pratique faite par l'intervenant.

INTERVENANT :

Technicien D-SECURITE

MOYEN PÉDAGOGIQUE :

Défibrillateur installé dans votre structure

Références et documents d'appui :

- Site Légifrance,
- Ministère de l'Intérieur,
- Code de la Santé Publique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Aucun document remis.



**E LEARNING
DISPONIBLE**

Ce module est également accessible via notre plateforme e-Learning D- SECURITE FORMATION.
<https://formation.d-securite-formation.com>

